



Immobilien - Anlagestiftung

Communiqué de presse de la Fondation de placements immobiliers IST et de la caisse de pensions de l'ASCOOP

Zurich, janvier 2006

La Fondation de placements immobiliers IST reprend le parc immobilier de la caisse de pensions de l'ASCOOP à titre d'apport en nature d'une valeur de 409 millions de francs

Les organes de la caisse de pensions de l'ASCOOP et de la Fondation de placements immobiliers IST ont convenu de transférer l'intégralité du portefeuille immobilier de la caisse de pensions dans les fonds séparés W (immeubles d'habitation) et G (immeubles commerciaux) de la fondation. La convention de principe a été signée en janvier 2006.

La transaction porte sur 70 immeubles représentant une valeur vénale totale de 409 millions de francs. Avec cet apport en nature, la caisse de pensions de l'ASCOOP se sépare de ses placements directs sur le marché immobilier pour les transformer en investissements indirects. En outre, elle profitera désormais d'une structure du risque plus avantageuse et d'une flexibilité accrue tout en réduisant les frais liés à la gestion du portefeuille.

La transaction sera finalisée dans le courant du deuxième trimestre 2006 avec effet au 1^{er} avril 2006.

Après cette opération, la valeur du portefeuille immobilier de la Fondation de placements immobiliers IST se chiffrera à 1'195 millions de francs.

W (immeubles d'habitation)	valeur vénale le 1 ^{er} avril 2006	CHF 705 millions
G (immeubles commerciaux)	valeur vénale le 1 ^{er} avril 2006	CHF 490 millions

L'ASCOOP administre la caisse de pensions de 158 entreprises actives dans le domaine des transports et du tourisme. Elle regroupe plus de 9'000 assurés actifs et 5'500 rentiers. La caisse de pensions gère un patrimoine d'environ 2.15 milliards de francs. Son secrétariat se trouve à la Beundenfeldstrasse 5 à 3013 Berne.

Courriel: info@ascoop.ch, site Internet www.ascoop.ch

La Fondation de placements immobiliers IST a été créée en 1975 sous le nom de Fondation immobilière des caisses de pension suisses ISP. Depuis le 1^{er} avril 2000, elle met à la disposition de ses membres deux fortunes collectives axées chacune sur un segment précis du marché, à savoir le fonds séparé W investi en immeubles d'habitation et le fonds séparé G axé sur les immeubles commerciaux. Toutes les institutions de prévoyance professionnelle exonérées de l'impôt peuvent s'affilier à la Fondation de placements immobiliers IST, dont l'objectif est la satisfaction des besoins de ses adhérents. Les placements immobiliers indirects auprès de fondations de placement se caractérisent par une volatilité inférieure à celle des fonds de placement ou des actions de sociétés d'investissement et par une étroite corrélation avec les placements immobiliers directs.

Informations complémentaires :

Markus Strauss

Téléphone 044/455 37 30

Téléfax 044/455 37 31

Courriel: info@istimmo.ch, Internet: www.istimmo.ch